LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTRÉAL

SOMMAIRE

I Au prône. Offices de l'Eglise. Titu'aires d'églises paroissiales. — II Deux nouvelles de Rome. — III Basilique de Montréal. — IV Des basiliques (à suivre). — V Sanctuaire de la réparation. — VI La schola paroissiale. — VII Exhumation du corps de la vénérable servante de Dieu Bernadette Soubirous.—VIII Soeurs des Saints Noms de Jésus et de Marie: Vêture et profession religieuse. — IX Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche 15 juin

On fait la consécration à la sainte Trinité;

La Fête-Dicu, sa solennité extérieure et sa procession; le salut chaque jour de l'octave:

Dans quelques diocèses (autres que Montréal), vendredi, samedi et dimanche, triduum eucharistique. 2

Note. — Les fidèles ne sont plus obligés d'assister à la messe, le jour de la Fête-Dieu (cette année, le jeudi, 19 juin), mais on doit les exhorter à le faire.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche 15 juin

Fête de la SAINTE-TRINITE, double de 1e cl.; mém. du dim.; préf. de la Trinité; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. du dim.

Note. -- On n'est plus obligé d'assister à la messe, le jour de la Fête Dieu (cette année, le jeudi, 19 juin), mais on doit s'efforcer de le faire.

¹ Pour ceux qui assistent à la cérémonie de la rénovation des promesses du tapième, dans quelque église, indulgence plénière, pourvu qu'ils se confessent, communient et prient aux intentions du pape (1er juin 1906).

Pour le triduum eucharistique, indulgences: 10 7 ans et 7 quarantaines pour l'assistance à un exercice chaque jour; 20 2 indulgences plénières: a) pour ceux qui ont assisté à un exercice, chaque jour, s'ils se confessent, communiont et prient, pour le pape, b) pour ceux qui font la communion générale, le dernier jour, pourvu qu'ils prient aux intentions du pape (10 avril 1907).